

## 14 avril 2015 – Visite du syndic au Parc Cézanne

**Membres du CS présents** : Mmes d'Onorio, Wolkowitsch, MM. Bayle, Carron, Furedi, Poss

### Projets de travaux divers

Poteaux limitant le stationnement : M. Béridot a passé commande de poteaux de 1,40 m. La pose va être réalisée la semaine prochaine.

### Espaces verts

Un devis a été demandé à M. Parodi pour l'élagage des trois pins dont l'abattage a été refusé par l'AG.

Prévoir une replantation en de nombreux endroits. Programme général à définir lors d'une prochaine visite du mardi.

Effectuer une opération de débroussaillage du talus le long du canal. Un devis a été demandé à MM. Parodi et Lerda.

Définir une intervention autour du regard d'arrivée du gaz (pour mémoire).

### Entretien parties communes

M. Enjalric va communiquer une version actualisée du contrat.

Les deux bouches mises à disposition pour le lavage des poubelles sont opérationnelles.

### Divers

M. Béridot relance à nouveau M. Noury au sujet du devis pour le réducteur de pression général.

M. Béridot relance à nouveau M. Noury au sujet du devis pour ôter les reliquats métalliques sur les places de parking privatif.

M. Béridot fait établir un devis pour affichage des consignes incendie dans les immeubles.

M. Béridot relance M. Baudis (ECORES) à propos du plan de détail de l'étage courant.

M. Béridot envoie un ordre de service à GD Interventions pour refixer le capot protégeant l'isolation des tuyaux à droite de la porte d'accès au bloc-garage – Mme Fieschi a des difficultés à ouvrir la porte de son garage car elle frotte sur ce capot.

M. Béridot envoie un ordre de service à la société ENB pour une recherche de fuite dans les communs des garages du bâtiment Arlequin au droit de la colonne d'évacuation des eaux-vannes des T4b, qui a très probablement pour origine l'appartement de M. Dion.

Mme Cavaillès au dernier étage (T4a) du bâtiment Arlequin, a constaté des traces d'humidité dues vraisemblablement à la condensation (pont thermique ?). M. Béridot se charge de constater les dégâts et de prendre les mesures nécessaires le cas échéant.